



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

La Direction générale des Finances publiques



Sommaire

1. Découvrir la DGFIP

2. Rejoindre la DGFIP

1. Découvrir la DGFIP



La DGFIP, c'est...

Une administration régaliennne

- Chargée de missions fiscales et de gestion publique
- Au cœur de l'action publique
- Calcule, recouvre et contrôle les impôts
- Garante de la tenue de la comptabilité de l'État, du paiement des dépenses publiques et du recouvrement des recettes publiques (État, collectivités locales)

Une administration à réseau

- Une administration centrale pour le pilotage des grands projets
- Des directions locales dans tous les départements et régions
- Une animation du réseau en interrégion
- Des services répartis sur l'ensemble du territoire, en métropole et dans les DOM-COM

Nos missions : la fiscalité

En matière fiscale

- Définition de la politique fiscale et élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires
- Tenue du plan cadastral et du registre des propriétés intellectuelles
- Détermination de l'assiette et recouvrement des impôts, droits, cotisations et taxes
- Contrôle fiscal et la lutte contre la fraude
- Traitement des réclamations et requêtes juridictionnelles
- Garante de la sécurité juridique (rescrits et demandes d'agrément fiscaux)
- Acteur essentiel dans l'octroi de plans de règlement des dettes fiscales et sociales
- Représentation de la France dans les négociations internationales

Nos missions : la fiscalité

Quelques grands projets

- Le prélèvement à la source : réforme profonde du mode de recouvrement de l'impôt sur le revenu
- France Recouvrement : unification du recouvrement fiscal et social autour des services de la DGFIP
- La déclaration automatique : dès 2020, la validation de la déclaration de revenus n'est plus nécessaire pour 12 millions de foyers fiscaux

Chiffres essentiels

- 12 milliards d'euros de recettes encaissées par le contrôle fiscal (2019)
- Près de 34 millions de foyers fiscaux ont déclaré en ligne en 2020, soit une augmentation de 9 %
- Le taux de recouvrement de l'impôt sur le revenu s'élève à 99,14 % en 2019, grâce au prélèvement à la source

Nos missions : la gestion publique

En matière de gestion publique

- Réglementation comptable, production, certification et valorisation des comptes de l'État
- Gestion financière et comptable des collectivités territoriales, des établissements publics locaux et nationaux et des établissements publics de santé
- Analyse financière des comptes locaux, conseil et expertise des projets publics locaux
- Recouvrement des recettes locales, contrôle et paiement des dépenses publiques
- Gestion des fonds déposés auprès de l'État, activité de préposé de la Caisse des dépôts et consignations
- Soutien aux entreprises, notamment en difficulté
- Paiement des agents rémunérés sur le budget de l'État
- Gestion du régime des retraites de l'État
- Mise en œuvre de la politique immobilière de l'État

Nos missions : la gestion publique

Quelques grands projets

- Une nouvelle offre de services aux collectivités : conseiller aux décideurs locaux et services de gestion comptable
- PayFiP : déploiement d'une offre de paiement en ligne pour toutes les collectivités
- Rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Etat dans le cadre de « France Relance » pour un montant de 4 milliards d'euros

Chiffres essentiels

- Un indice de qualité des comptes locaux établi à 17,2/20
- Certification des comptes de l'État par la Cour des comptes pour la 14^e année consécutive
- Les cessions immobilières de l'État ont rapporté 613 millions d'euros en 2019

Nos missions : les missions transverses

En matière RH, informatique, logistique...

- Gestion des ressources humaines et modernisation des circuits RH
- Organisation des concours de recrutement
- Formation professionnelle initiale et continue
- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de grands projets informatiques
- Transformation numérique de l'État : offres en ligne, qualité des référentiels de données
- Gestion et exploitation des données produites par la DGFIP
- Gestion du budget
- Organisation du réseau avec 4900 services répartis sur l'ensemble du territoire

Nos missions : les missions transverses

Quelques grands projets

- Le Nouveau réseau de proximité : pour une meilleure répartition des services sur les territoires et un meilleur accès pour les usagers
- Le datalake : entrepôt informatique de l'ensemble des données de la DGFIP, pour un accès centralisé et sécurisé aux données et l'optimisation de leur croisement
- L'ENSAP (Espace numérique sécurisé de l'agent public) : un espace sécurisé de dématérialisation des bulletins de paye et de fonctionnalités liées à la retraite

Chiffres essentiels

- En 2019, 5 042 places aux différents concours et examens, internes et externes
- 100 104 agents, dont 58,8 % de femmes
- En 2019, trois nouveaux projets primés au Fonds de transformation de l'action publique :
 - E-contact Plus (projet d'assistant virtuel)
 - Lac de données et API Management
 - Infocentre des établissements publics nationaux

2. Rejoindre la DGFIP



La DGFIP recrute

Par concours

- Des concours de tous niveaux, du brevet au bac +3 et plus
- Spécialités informatiques possibles
- 2 768 postes offerts en externe en 2019

Hors concours

- Recrutement de contractuels pour certains profils particuliers
- Contrats d'apprentissage
- Recrutement spécifique handicap
- Contrats PACTE pour l'insertion des jeunes de 16 à 26 ans

Le concours de catégorie C

Pour devenir agent(e) des Finances publiques

Le concours

- Accessible à partir du brevet des collèges
- 1 QCM de pré-admissibilité
- Admissibilité : 1 épreuve écrite
- Admission : 1 épreuve orale

La formation et les métiers

- 12 mois de formation rémunérée (6 semaines en établissement, 10,5 mois en direction d'affectation)
- 5 établissements de formation (Noisy-le-Grand, Lyon, Clermont-Ferrand, Noisiel, Nevers)
- Accès à des métiers variés : accueil des usagers, gestion et recouvrement des impôts, publication des actes, tenue des comptes de l'État ou des collectivités...

Le concours de catégorie C

Pour devenir agent(e) des Finances publiques

Rémunération et perspectives de carrière

- ▶ Agent(e) des Finances publiques :

20 739 € / an

Rémunération annuelle nette à l'issue de la formation, calculée au 01/01/2020, affectation IDF, hors indemnités spécifiques

- ▶ Accès à la catégorie B :

- Par concours interne ou externe
- Par promotion interne

Le concours de catégorie C

Pour devenir agent(e) des Finances publiques



Je travaille dans un service des impôts des particuliers depuis deux ans, et je suis chargé de l'accueil des usagers et de répondre à leurs questions.

C'est un métier très varié, à la fois technique et vivant : les usagers ont tous des situations différentes, et nous devons les accompagner. J'envisage de préparer le concours de contrôleur des Finances publiques d'ici quelques années, pour progresser dans ma carrière.

Julien, 22 ans

Le concours de catégorie B

Pour devenir contrôleur(se) des Finances publiques

Le concours

- Accessible à partir du bac
- 1 QCM de pré-admissibilité
- Admissibilité : 2 épreuves écrites et 1 épreuve facultative (points >10)
- Admission : 1 épreuve orale

La formation et les métiers

- 12 mois de formation rémunérée (7,5 mois en établissement, stage de 4 mois)
- 4 établissements de formation (Noisy-le-Grand, Lyon, Clermont-Ferrand, Toulouse)
- Accès à des métiers variés : accueil, visa et contrôle des recettes/dépenses des collectivités, gestion, contrôle et recouvrement des impôts, gestion des ressources humaines...

Le concours de catégorie B

Pour devenir contrôleur(se) des Finances publiques

Rémunération et perspectives de carrière

► Contrôleur(se) des Finances publiques :

23 062 € / an

Rémunération annuelle nette à l'issue de la formation, calculée au 01/01/2020, affectation IDF, hors indemnités spécifiques

► Accès à la catégorie A :

- Par concours interne ou externe
- Par promotion interne

Le concours de catégorie B

Pour devenir contrôleur(se) des Finances publiques



J'encadre trois agents de catégorie C, au sein du secteur Dépense de la trésorerie dans laquelle je travaille.

Je suis chargée du visa de la dépense et de la tenue des comptes des collectivités, et j'échange régulièrement avec les services des collectivités.

Avoir des interlocuteurs à la fois internes et externes à la DGFIP rend mon métier très intéressant : c'est ainsi que nous faisons fonctionner le partenariat avec les collectivités locales !

Hélène, 32 ans

Le concours de catégorie A

Pour devenir inspecteur(trice) des Finances publiques

Le concours

- Accessible à partir du bac +3
- Admissibilité : 2 épreuves écrites
- Admission : 2 épreuves orales et 1 épreuve écrite

La formation et les métiers

- 12 mois de formation rémunérée (8 mois en établissement, formation pratique probatoire de 3 mois)
- 3 établissements de formation (Noisiel, Clermont-Ferrand, Toulouse)
- Une première affectation connue dès mi-novembre
- Accès à des métiers variés : vérificateur, conseil aux collectivités, évaluateur du Domaine, chargé de mission entreprises en difficulté, rédacteur en administration centrale...

Le concours de catégorie A

Pour devenir inspecteur(trice) des Finances publiques

Rémunération et perspectives de carrière

► Inspecteur(trice) des Finances publiques :

27 432 € / an

Rémunération annuelle nette à l'issue de la formation, calculée au 01/01/2020, affectation IDF, hors indemnités spécifiques

► Accès aux fonctions d'encadrement supérieur :

- Inspecteur(trice) divisionnaire (à partir de 48 917 €/an)
- Inspecteur(trice) principal(e), à partir de 52 358 €/an ; puis administrateur(trice) des Finances publiques adjoint, à partir de 63 848€/an

Le concours de catégorie A

Pour devenir inspecteur(trice) des Finances publiques



Je suis vérificatrice depuis ma sortie d'école il y a quatre ans. Les formations et l'aide de mes collègues m'ont permis d'acquérir les connaissances et réflexes nécessaires à ce métier technique. Préparation, échanges avec les collègues et le chef de brigade, entretiens avec les entreprises, déplacements... Le quotidien est loin d'être monotone, et c'est ce que je recherche dans mon métier !

Nora, 28 ans

Pour nous rejoindre

Nous contacter

enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr

0810 873 767 (8h30-16h30)
(0,06 cts/minute + coût d'un appel local)

En savoir plus

[Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) > Nous rejoindre

www.impots.gouv.fr/portail/recrutement

S'inscrire
au concours

<https://concours.dgfip.finances.gouv.fr>